



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 7 octobre 2011

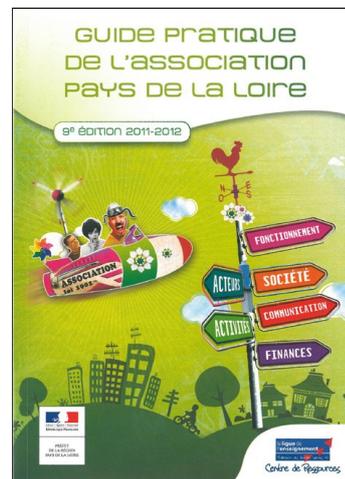
N° 426

Vie associative

Réponse à tout (ou presque)... Et c'est gratuit ! Nouvelle édition du *Guide pratique de l'association*

L'association FAL Éditions, avec le concours financier de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) et avec la collaboration de la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), vient d'éditer la 9^e édition de son *Guide pratique de l'association* ⁽¹⁾. L'ouvrage est construit de la même manière que pour les éditions précédentes : à partir des questions pratiques que les associations sont amenées à se poser, le guide apporte des réponses synthétiques, claires.

Le Conseil régional et la CPCA rappellent l'importance du secteur associatif dans la région des Pays de la Loire et la nécessité de favoriser son développement. Les créations d'associations dans la région ligérienne sont en pleine expansion, ce qui constitue une motivation supplémentaire pour développer ce secteur. Aujourd'hui, on y dénombrait plus de 55 000 associations, près de 700 000 bénévoles, et 100 000 salariés, soit 10 % de l'emploi privé régional.



Différentes thématiques abordées

Comment créer et déclarer mon association ? Qui sont mes partenaires potentiels ? Quelles sont les aides à l'emploi ? Comment organiser ma relation avec les médias ? Quelle est la responsabilité pénale de mon association ? Quelles sont les différentes ressources de mon association ? Voici une liste de questions non exhaustives que tous les dirigeants des associations sont amenés à se poser. Ces différentes interrogations sont abordées dans le guide au sein de six thématiques : l'association au cœur de la société, l'association et son fonctionnement, les acteurs, la communication, la réglementation des activités, les finances. Chaque thématique est traitée à partir de questions précises. La réponse est apportée le plus clairement possible ; sont parfois proposées des sources externes.

Un cas concret : le problème de financement

Le contexte économique actuel n'est pas favorable à la pérennité des associations, c'est pourquoi les dirigeants recherchent des solutions de financement pour leur association. Ainsi, le guide identifie différents partenaires économiques, puis apporte un élément de réponse en listant les partenaires (État, collectivités, Caisse d'allocations familiales, fondations...) et en expliquant les moyens dont ils disposent pour venir en aide aux associations.

Le *Guide pratique de l'association* est réellement un outil indispensable pour pouvoir trouver réponse à ses interrogations.



Page d'accueil : <http://www.guidepratiqueasso.org/>

(1) – Des exemplaires sont disponibles au CÉAS (gratuit). De plus, un site Internet est consacré au *Guide pratique des associations* : <http://www.guidepratiqueasso.org/>, depuis lequel il est d'ailleurs possible d'accéder à la version interactive : <http://www.guidepratiqueasso.org/Catalogue/index.html>

Santé publique

« Plutôt coercitive, elle relève de l'idéologie sécuritaire » Une nouvelle loi sur la psychiatrie

Nous empruntons ici au CÉAS Formation du Languedoc-Roussillon (C'est à savoir de septembre 2011) un point de vue (partagé ?) sur la nouvelle loi relative à la psychiatrie.

« Profitant de l'émotion provoquée par le meurtre d'un étudiant par un patient sorti de l'hôpital psychiatrique sans autorisation, en 2008, le président Sarkozy annonçait un projet de loi pour garantir la sécurité des citoyens, faisant une nouvelle fois l'amalgame entre maladie mentale et dangerosité. On observe que les malades mentaux sont statistiquement moins dangereux que la population générale, sauf à considérer que les chauffards responsables d'accidents mortels, les dirigeants de laboratoires pharmaceutiques qui ont distribué en toute connaissance des médicaments dangereux, (...) sont aussi des malades mentaux.

Il est étonnant qu'un gouvernement, composé a priori de sains d'esprit, se servent d'un fait divers pour décider une politique. Cette loi qui met en place **les soins sans consentement en ambulatoire**, est jugée anti-thérapeutique par les professionnels de la psychiatrie ; plutôt coercitive, elle relève de l'idéologie sécuritaire qui répond aux angoisses exacerbées par les médias axés sur l'émotionnel et les films mettant en scène des serials killers. **Comment apporter un soin basé d'abord sur la relation, à une personne qui le refuse, à part la convaincre ?** »

Littérature

Jean-Claude Leroy propose trois regards sur la mort

Jean-Claude Leroy est un proche du CÉAS. Comme auteur, il a été le premier à s'intéresser à la mobilisation suscitée par le projet d'enfouissement de déchets radioactifs dans le massif d'Izé : en 2001, il publie *Leçon de campagne* aux éditions Cénomane (Le Mans).

Depuis, il a publié de nombreux autres ouvrages, nouvelles, poèmes... Il se camoufle discrètement dans la revue, puis le blog *Tiens*.



Toujours aux éditions Cénomane, il vient de publier *Comédie du suicide*, qui propose trois regards sur la mort : « *Le deuil amoureux, le deuil égoïste et la chute conjointe de deux êtres étouffés par la vie* »... Dans « Ce pont qui me traverse », récit onirique, le narrateur est submergé par le désespoir et refuse la disparition de sa compagne. Dans « Comédie du suicide », qui donne son titre à l'ensemble, « *une tonalité plus cynique succède à la voix romantique empruntée dans le premier récit* ». Enfin, « L'Enfer du décor » présente « *la mort rendue inévitable par l'enfermement et la passivité* ».

Rencontre avec l'auteur, le **vendredi 14 octobre 2011**, à 17 h 30, à la librairie M'Lire, 3 rue de la Paix, à Laval.

À vos agendas

Le 19 octobre, à Laval La sclérose en plaques

Le mercredi 19 octobre, de 18 h à 20 h 30, au Centre multi-activités, 225 avenue de Tours, à Laval, l'Association des Paralysés de France (APF) organise une conférence-débat sur la sclérose en plaques. Projection d'un court-métrage (témoignage de personnes atteintes de la maladie), puis table ronde sur les symptômes, l'entourage, le quotidien, l'avenir. Entrée libre. Ouvert à tous.

Actua-site

Le CÉAS dans Wikipédia



Sur une suggestion avisée d'une adhérente, le site Internet du CÉAS est maintenant référencé dans l'encyclopédie Wikipédia, notamment dans des rubriques liées à la Mayenne (liens externes) : « Démographie de la Mayenne », « Histoire de la Mayenne », « Mayenne (département) ».

Le CÉAS reste bien entendu ouvert à toutes autres suggestions permettant, à travers le site Internet, de rester fidèle à son projet fondateur : « *Pas de citoyenneté possible si le citoyen n'a pas accès à l'information qui concerne son environnement* »...



« La quasi-totalité des automobilistes considèrent que le mauvais conducteur, c'est l'autre (...). Pour la plupart des gens, le bon conducteur n'est pas celui qui respecte le Code à la lettre, mais celui qui s'adapte à son environnement et qui interprète les règles. Parmi ces facteurs, il y a la météo, l'état de la chaussée, la circulation, la présence ou l'absence de la police. Les automobilistes exercent entre eux une pression de conformité qui fait qu'ils adaptent leur conduite à celle des autres. Si vous êtes dans un flux de voitures qui roulent au-dessus de la limite autorisée, vous serez amenés à rouler au même tempo ».

Jean-Marie Renouard, sociologue spécialiste de la sécurité routière (propos recueillis par Philippe Richard), « Le conducteur agressif, c'est toujours l'autre », *Ouest-France* du 5 avril 2007.